

Compte rendu

Point d'eau 2019 - Atelier 1 sur les prélèvements d'eau dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques

L'organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) a convié plusieurs acteurs de l'eau de son bassin versant à une journée d'ateliers participatifs sur les prélèvements et les usages de l'eau dans un climat futur.

13 mars 2019, 8h30 à 17h00, salle Kaïla, Zoo de Granby – 525, rue Saint-Hubert, Granby

Organismes représentés :

MRC: Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska et

Rouville

Municipalités : Brigham, Bromont, Granby, Saint-Césaire, Saint-Dominique, Saint-Liboire,

Saint-Pie, Upton et Waterloo

MELCC: Judith Kirby, Maude Bouthillette, Jean-François Ricard, André Demers, Isabelle Piché,

ISSA Ouédraogo et Marianna White

UPA Montérégie : Julie Robert

Autres organismes: ABVLW, AFM, Bromont Montagne d'expériences, CLD-BM, Desjardins,

Fondation SÉTHY, INRS et RLB

OBV Yamaska : Alex Martin, Jean-Claude Gingras, Ariane Blier-Langdeau, Sabine

Vanderlinden

Animatrice: Sylvie Matteau

Conférencière invitée :

Judith Kirby, DGIE du MELCC

Objectifs de la rencontre :

- Dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec, l'OBV Yamaska a le mandat de réaliser deux ateliers participatifs sur les prélèvements et usages de l'eau du bassin versant de la Yamaska.
- Réunir des acteurs régionaux afin de dresser un portrait des problèmes liés à la disponibilité de l'eau.
- Discuter des scénarios hydriques futurs, tenant compte des impacts des changements climatiques sur les débits d'étiage plus faibles dans notre bassin versant.
- Sensibiliser les participants au cadre réglementaire touchant les prélèvements d'eau.

Compte rendu:

La journée d'ateliers a débuté par l'accueil des invités et un temps dédié aux discussions informelles. Une fois que tous les invités se sont installés, M. Jean-Claude Gingras, organisateur de l'évènement et employé de l'OBV Yamaska, a prononcé un discours d'accueil résumant les enjeux et responsabilités actuels et futurs liés aux changements climatiques et à la gestion de l'eau. Par la suite, l'animatrice des ateliers, Mme Sylvie Matteau, a lancé un tour de table pour que chacun des participants puisse nommer son nom et l'organisme qu'il représente. Ensuite, Mme Judith Kirby de la DGIE (MELCC) a présenté deux mini-conférences : « Les prélèvements d'eau et le cadre réglementaire » et « l'Atlas hydroclimatique ». Mme Kirby a également répondu aux questions des participants après les deux présentations. Après une pause-café, la journée s'est poursuivie avec le premier atelier qui consistait en une discussion sur les conflits d'usage et de gestion de l'eau. Pour ce faire, les participants étaient divisés en tables de 4 à 8 personnes et plusieurs questions leur étaient posées. Les intervenants d'une même table discutaient de cette question et, après dix minutes de discussion, un porte-parole par table devait prendre le microphone et résumer ce qui avait été dit en moins de deux minutes. Ce fut alors le temps du dîner, suivi du deuxième atelier, de format semblable au premier, portant sur les limitations au développement et aux activités qu'engendrent présentement les quantités d'eau limitées. Puis, il y eut une deuxième pause-café, suivie de la présentation du PDE de l'OBV Yamaska par M. Alex Martin, directeur général de l'OBV, qui dura dix minutes. Finalement, la journée s'est conclue sur une plénière permettant à tous les participants d'échanger sur ce qui avait était dit durant la journée.

Conflits d'usage et gestion de l'eau

- Il peut arriver parfois que l'utilisation de l'eau par un organisme ou un domaine d'activité entraîne une limitation pour un autre organisme ou domaine
 - P. ex. la ville de Bromont aimerait recevoir plus d'eau de la digue du lac Brome, mais cela pourrait engendrer des complications pour le tourisme l'été puisque cela ferait diminuer l'eau du lac Brome.
- À certains endroits en Montérégie, certains projets ont dû être annulés ou refusés en raison de leur besoin important en eau : serres de tomates dans le domaine de l'agriculture ou monnaie électronique dans le domaine industriel.
 - Au Lac-Brome, il y avait un projet d'abattoir qui a été refusé, en partie à cause du manque d'eau pour combler les besoins. Il y a eu quelques problèmes de pénurie d'eau depuis quelques années et la municipalité émit des avis de restriction.
- Dans certains cas, ce n'est pas le volume d'eau qui pose problème, mais bien sa distribution. On pense ici à
 des projets de développement immobilier en montagne dont les maisons sont branchées sur l'aqueduc (et
 non un puits). Cela demande des infrastructures comme des réservoirs en montagne avec comme principale
 difficulté le maintien de la qualité de l'eau.
- La gestion des barrages de retenue d'eau peut entraîner des conflits entre les riverains des lacs, des rivières et les gestionnaires des barrages.
- Certaines petites municipalités voient difficilement comment réduire leurs dépenses d'eau, car elles sont déjà au minimum de ce qu'elles peuvent fournir à leurs citoyens et citoyennes.
- Une municipalité doit restreindre son développement, car elle n'a pas le volume d'eau requis.
- Le besoin en eau de certaines industries varie selon leur production. La ville doit alors palier aux besoins au fur et à mesure. Cela peut entraîner des conflits d'usage avec les besoins d'autres organismes ou des citoyens. L'idée a été émise que ces industries produisent un plan de l'utilisation de leur eau.

- À Granby, il y a eu paiement d'une étude pour voir l'impact de baisser le niveau d'eau en aval du barrage Choinière (eau de surface).
- La gestion/l'entretien du barrage peut être un conflit pour la ville, par exemple, quand le MELCC a vidé des sédiments en amont.

Défis et risques dans la gestion de l'eau par les municipalités et organismes

- Tous étaient unanimes : le développement futur sera « difficile ».
- Il est souvent nécessaire à une municipalité ou une industrie d'avoir plusieurs sources d'eau potable. Cela entraîne des difficultés :
 - O Difficile de traiter adéquatement deux sources d'eau qui ont une qualité d'eau souvent très différente.
 - o Il peut être difficile de gérer les volumes d'eau lorsque celle-ci provient de sources différentes, car cela peut être très long avant de pouvoir changer d'une source à l'autre.
- Il peut être difficile d'obtenir des autorisations de prélèvement d'eau. Certains organismes vont même partager ces autorisations.
 - Ces autorisations demandent un bon contrôle des débits pompés et relâchés ainsi que beaucoup de travail administratif ce qui requiert des ressources supplémentaires.
- Les fuites, les surverses et la mauvaise qualité des installations entraînent une perte, un gaspillage d'eau souvent difficile à repérer et corriger ainsi qu'une pollution des cours d'eau.
- Lors de telles situations, il arrive parfois qu'une municipalité doive acheter de l'eau à une autre municipalité voisine.
- Lorsqu'une municipalité comporte un nombre important de villégiateurs, l'utilisation de l'eau est variable (semaine et fin de semaine) et entraîne des défis tant au niveau de la qualité que de la quantité de l'eau à produire.

<u>Utilisateur payeur : faire payer l'eau pour changer les mentalités</u>

- L'une des grandes difficultés avec la gestion de l'eau est son gaspillage. Cette situation est d'autant plus problématique que les Québécois(es) tiennent la ressource en eau pour acquise.
 - Un grand travail de sensibilisation est requis.
 - Programme de sensibilisation ? Provincial ou municipal ? Le manque d'eau n'est pas uniforme à l'échelle du Québec.
 - Demande beaucoup de ressources et de volonté politique pour investiguer la possibilité d'instaurer un prix et obliger l'installation des compteurs dans les nouvelles maisons.
 - Population mal informée et peu d'information concrète de disponible : Au Québec, un (faux) sentiment de sécurité existe relativement à la quantité d'eau. On ne parle pratiquement jamais des cas de pénurie, mais on médiatise abondamment les cas de crues.
- Faire payer l'eau permettrait de rendre la population responsable de son gaspillage d'eau.
 - Cela serait sans doute beaucoup plus efficace que la sensibilisation simple qui ne suffit pas à elle seule, car elle dépend trop de la vertu personnelle de chacun.

- o Il y a un risque, cependant que cela nuise grandement aux couches plus vulnérables de la société qui ne peuvent pas se permettre de payer toute leur eau.
 - Une des solutions avancées est qu'il serait possible d'estimer une quantité minimale d'eau par ménage et de charger uniquement l'utilisation supplémentaire (le luxe).
- o L'utilisation de compteur d'eau est donc fortement suggérée.
- o Il faut donner des incitatifs, comme c'est le cas pour les assurances automobile (exemple du programme Ajusto de Desjardins).

Cependant, cela peut amener une lourdeur dans la gestion des compteurs. La gestion de ces compteurs devra peutêtre dans ce cas être donnée à forfait à une firme externe.

<u>Problèmes quant à la mise en place des mesures choisies</u>

- Faire respecter les règlements municipaux est souvent difficile notamment parce que c'est coûteux en temps d'employés.
- Il est souvent nécessaire d'avoir un débit minimal pour permettre aux tuyaux d'un réseau d'aqueduc public de fonctionner. Si l'économie d'eau, par exemple l'installation de toilette à faible débit, réduit trop la quantité d'eau circulant dans les tuyaux, il est possible que les eaux usées restent coincées dans certaines extrémités du réseau. « Si 4 ou 5 citoyens remplacent leur toilette, c'est encore viable, mais si tous les citoyens font le changement, des problèmes pourraient survenir. »

Qu'en est-il du milieu agricole et commerciale?

- Il serait mieux que les initiatives municipales puissent s'arrimer avec des incitatifs du MAPAQ.
- Les agriculteurs ne semblent pas s'enligner vers une réduction de l'eau, mais plutôt l'inverse puisqu'ils prévoient pouvoir intensifier leur culture en raison d'une saison de croissance plus longue.
 - o Ils semblent plutôt chercher une adaptation aux changements climatiques par la bonification des méthodes leur permettant d'avoir accès à l'eau plutôt qu'à diminuer leur consommation d'eau au m².
 - Toutefois, les principales cultures actuelles dans le bassin versant ne consomment pas beaucoup d'eau (maïs et soya).
- Il faudrait des études permettant de bien évaluer l'impact des changements climatiques sur les cultures et bien en informer les agriculteurs.
- La production maraîchère est un des types d'agriculture demandant un apport important en eau. On sensibilise de plus en plus les citoyens à acheter local ou provincial. Ceci implique donc de soutenir l'agriculture du Québec, d'être conscient des conséquences de nos choix et, certes, de tenter de les minimiser.
 « Un concombre, ça demandera toujours beaucoup d'eau pour le produire. Sinon, c'est le concombre du Mexique qu'on devra acheter. »
- Les municipalités ont la responsabilité d'assurer l'approvisionnement en eau potable aux citoyens. De nouveaux puits doivent parfois être installés. Les aires de protection des sources viennent interdire certains types d'activités agricoles, ce qui entraîne des « frictions » entre la municipalité et les agriculteurs. Le programme de compensation des superficies agricoles perdues est peu utilisé par les municipalités.
- Le bétail demande beaucoup d'eau, mais surtout un apport régulier en eau, car les animaux ne peuvent pas survivre sans eau aussi facilement que les plantes. Il faut garder en tête que des centaines/des milliers de bêtes dépendent également de cette eau.

- « Nous avons frôlé la crise il y a deux ans à Saint-Hyacinthe et la ville s'était engagée à développer un plan d'urgence pour faire face à ces situations... ce plan n'est toujours pas en vigueur... nous sommes passés à 3 jours d'une catastrophe en production porcine... »
- Prévoir des cultivars très résistants aux ravageurs, car les changements climatiques risquent de favoriser les insectes ravageurs. Il faut penser à des méthodes ne résultant pas en l'augmentation de l'utilisation des pesticides, car ces derniers sont une menace à la qualité de l'eau.
- Si l'on veut consommer des produits régionaux, il faut que les agriculteurs locaux aient le soutien et l'aide nécessaire pour continuer à produire et à demeurer compétitifs dans un contexte de changements climatiques.

Quels seraient les sacrifices acceptables?

- Exiger de faire payer l'eau est un sacrifice qui a été mis de l'avant lors des discussions.
- Le point de permettre ou non les pelouses gazonnées a amené des interventions partagées.
 - Certains amènent l'idée de favoriser le remplacement du gazon par des plantes indigènes (77 % moins d'eauⁱ).
 - O D'autres croient qu'il n'y a aucun problème avec une pelouse tant qu'on est prêt à accepter qu'elle jaunisse lors des sécheresses de l'été.
 - Ne pas interdire les pelouses, seulement leur arrosage.
- Les municipalités pourraient remplacer les plates-bandes composées de fleurs annuelles par des vivaces résistantes et demandant moins d'eau.

Des solutions et des idées d'actions concrètes

- Le MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) travaille avec Granby pour faire un projet témoin d'installer des compteurs d'eau auprès de certaines résidences.
- Il est demandé d'avoir accès à plus d'informations scientifiques afin de pouvoir quantifier le poids de chaque geste que l'on fait.
- Mettre en place des activités de sensibilisation dans les écoles. Un participant a donné l'information de la bourse de carbone scolaire par laquelle une ville peut sensibiliser les écoles.
- Pour toute nouvelle construction, une ville peut offrir un arbre aux propriétaires (ex. de la Ville de Saint-Césaire). Dans le cas d'aménagements de stationnements municipaux, intégrer des plates-bandes pour lutter contre les îlots de chaleur.
- « Une ville verte, un gazon jaune » : il faut modifier la réglementation pour favoriser les jardins de façade et planter des plantes vivaces/fruits/légumes dans les aménagements/plates-bandes des villes pour montrer l'exemple aux citoyens. Avoir plus d'information pour justifier ces changements et renseigner les municipalités.
- Il faut modifier le concept d'assurance-récolte pour les producteurs agricoles... surtout si les tendances se maintiennent avec plus de pluie à l'automne qui empêche les producteurs de récolter.
- Sensibiliser/éduquer... c'est LA solution ! (Exemple de la Ville de Granby qui a développé une bourse scolaire).
- Miser sur les programmes du MAMH pour faire installer les compteurs d'eau.

- Ateliers pour les producteurs agricoles sur les changements climatiques axés sur la recherche de solutions.
- Documenter la consommation, documenter l'état de la nappe, etc.
 o Ex.: installation de piézomètre afin de suivre l'évolution de la nappe et ainsi prévoir les moments de pénurie en amont.

Fin - 15h30

ⁱ https://www.asla.org/sustainablelandscapes/gardengarden.html